

Fonds Démographie

Travailler ensemble à un travail réalisable et à une employabilité durable

DEMOGRAFIE **FONDS** DÉMOGRAPHIE

Qu'est-ce que le Fonds Démographie?



- “ Durant les négociations sectorielles en 2015, les organisations syndicales et les employeurs de notre secteur ont créé le Fonds Démographie
- “ Le Fonds reçoit une cotisation de chaque employeur pour chaque travailleur du secteur. Cette cotisation est une partie de la marge salariale que le gouvernement a fixé pour 2015 et 2016. Il s'agit donc d'une partie de la masse salariale qui a été utilisée d'une autre manière
- “ Par ces cotisations, des projets en entreprise sont soutenus financièrement. Ces projets supportent le travail réalisable, l'employabilité durable des collaborateurs.

DEMOGRAFIEFONSDÉMOGRAPHIE

Pourquoi un Fonds Démographie?



Le gouvernement souhaite mettre les collaborateurs plus longtemps au travail

Pour rendre, une carrière qui sera plus longue, plus réalisable pour les collaborateurs

Pour améliorer une employabilité durable du personnel pour les employeurs

Des innovations dans les conditions de travail et dans l'organisation de travail sont nécessaires

Les mesures les plus efficaces sont définies en concertation dans le cadre d'une collaboration positive et d'un intérêt partagé.

DEMOGRAFIEFONDS**DÉMOGRAPHIE**

Pourquoi un Fonds Démographie?



- “ Le travail réalisable est un travail qui ne crée pas de surcharge, qui offre des possibilités d'évolution et qui permet une combinaison équilibrée entre vie privée et professionnelle
- “ Une employabilité durable pour les employeurs vise à réduire les périodes de maladie, à créer plus d'épanouissement au travail et une meilleure productivité en étant attentif à la santé, à l'engagement et au développement des travailleurs.

DEMOGRAFIEFONDS**DÉMOGRAPHIE**

Comment cela fonctionne?

- “ Depuis 2016, chaque employeur verse annuellement 0,15% de la masse salariale brute de chaque travailleur au Fonds Démographie
- “ L'entreprise après concertation avec le personnel peut introduire un plan démographie et ainsi obtenir remboursement de 0,15% par an de la masse salariale brute
- “ Si un plan contient différents domaines d'action, le financement peut augmenter jusqu'à 0,3%
- “ Pour les PME, l'intervention financière est augmentée jusqu'à 250€ par travailleur (jusque maximum 2500€) si cela est plus favorable que 0,15%. Ces montants peuvent être doublés sous certaines conditions.

Comment cela fonctionne?

“ Un plan peut être fait pour 1, 2, 3 ou 4 années. Ce plan démographie peut donc être fait pour une des périodes suivantes, avec un financement annuel de 0,15% (jusque 0,3%)

“ 2016 – 2017 – 2018 – 2019

“ 2017 – 2018 – 2019 – 2020

“ 2018 – 2019 – 2020

“ 2019 – 2020

“ 2020

Comment cela fonctionne?

- “ Les mesures contenues dans un plan doivent concerner les domaines suivantes:
 - “ Travail
 - “ Santé
 - “ Compétences
 - “ Gestion de carrière
- “ Chaque plan doit au moins consacrer 0,15% au domaine Travail
- “ Si cela est combiné avec des mesures supplémentaires dans les domaines d'action 2, 3 ou 4, le financement peut monter jusqu'à maximum 0,3% (à distribuer entre les différents domaines)
- “ Ainsi une entreprise peut recevoir plus que sa cotisation.

Que contient un plan démographie?

- “ Les mesures contenues dans un plan supportent l’employabilité durable et augmentent le travail réalisable dans notre société
 - “ Le domaine **travail** peut par exemple contenir des mesures concernant le temps de travail, les régimes de congés, l’humanisation du travail en équipes, l’insourcing d’activités, les horaires, le contenu du travail, l’organisation du travail, le parrainage
 - “ Le domaine **santé** vise les bons comportements en matière de santé, la promotion de la santé, la prévention, l’ergonomie
 - “ Le domaine **compétences** concerne la formation, le développement et l’apprentissage sur le lieu de travail
 - “ Le domaine **gestion de carrière** vise l’accompagnement de carrière, la mobilité interne et des politiques qui concernent les différentes phases de la vie.

Comment mettre ceci en œuvre dans notre entreprise?

- “ Plus d’informations sur www.fondsdemographie.be
- “ Concertation avec le personnel
 - “ Informer et sensibiliser
 - “ Ambassadeurs, groupes de travail
 - “ Apport direct, boîte à idées, brainstorming, adresse e-mail
- “ Contact avec les experts
- “ Présentation d’une première version d’un plan démographie